Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 42 (2015)
Heft: 2

Artikel: La Suisse, paradis du vol libre
Autor: Herzog, Stéphane
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-912078

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Suisse, paradis du vol libre

Le parapente compte 16 000 adeptes en Suisse, ce qui en fait le premier pays au monde à pratiquer ce sport. Beauté et diversité des sites, nombreuses écoles, densité des remontées mécaniques et du réseau de transports publics sont des atouts.

Parapentistes dans l'Oberland bernois

STÉPHANE HERZOG

Le vol libre permet de prendre son envol avec un parapente – une voile comme disent les passionnés de ce sport – de n'importe où, «pourvu que les conditions météorologiques soient favorables et que le paysan du coin accepte de vous voir utiliser son champ», dit Christian Jöhr. Il a 63 ans, plus de 1000 vols à son actif et vit à Genève. Cette discipline inventée dans les années 1980 par des montagnards désireux de réduire au minimum les pénibles et dangereuses descentes regroupe en Suisse aujourd'hui 16 000 licenciés. «Notre pays est un paradis pour les parapentistes et plusieurs éléments contribuent à cette situation», dit Christian Poppart, directeur de la Fédération suisse de vol libre (FSVL). «Il y a un bon réseau de remontées mécaniques et, au sol, le train ou le bus postal permet de revenir facilement à son point de départ», souligne le pilote professionnel Olivier Biedermann. Tombé amoureux du parapente, et du Valais qu'il a rejoint en 1998, ce Bâlois d'origine propose des vols aux touristes à Crans-Montana avec sa petite entreprise Flyin'high, qu'il partage avec son compère valaisan Alexandre Lamon.

Des vallées protégées

La topologie du pays représente un autre avantage, explique Christian Jöhr, dont l'espace préféré est le val d'Illiez, dans le Bas-Valais, «où il est quasi possible de voler tout le temps, sauf quand il pleut!» Dans les vallées alpestres, les parapentistes sont protégés des vents météo, comme la bise ou le vent d'ouest. Si, en revanche, les conditions sont mauvaises en montagne, et que le vent météo ne dépasse pas les 40 km/h, il est possible de profiter des crêtes du Jura pour voler. A moins d'aller sauter du Salève, la plus helvétique des montagnes françaises, au sud de Genève, qui est aussi un haut lieu du vol libre.

A Crans-Montana, bon an mal an, Flyin'high vend une centaine de vols. Ils sont facturés 150 francs pour un vol d'une quinzaine de minutes sur un dénivelé de 1000 mètres ou 250 francs pour un saut jusqu'en plaine. Il s'agit, on le comprend, d'une activité économique complémentaire. «Le principal frein est la météo. Le fœhn, par exemple, avec ses rafales, empêche de voler», indique Olivier Biedermann, qui travaille à 50% dans une administration locale pour avoir le temps de vivre sa passion. «Le parapente est un sport de niche, dont les offres n'intéressent qu'une petite partie des touristes séjournant en Suisse», analyse Véronique Känel, porte-parole de Suisse Tourisme. Cet office fait uniquement la promotion de ce sport en été et son site (MySwitzerland.com > découvrir > aventure

Speed Flying et Wingsuit: ode à la vitesse et l'adrénaline

Le vol libre est né du parachute, puisque les premiers vols, dans les années 1980, eurent lieu avec de simples parachutes, développés ensuite pour devenir des parapentes, dont la finesse c'est-à-dire le rapport entre la distance parcourue et la hauteur de départ a presque décuplé.

Le dernier développement du parapente, le Speed Flying, diminue la taille des voiles pour des escapades à mi-chemin entre le ski et le parapente. Ces sauts permettent d'aller skier jusqu'au bord des crevasses et précipices et de les enjamber par les airs, le tout à des vitesses folles et avec une proximité au sol qui amplifie l'effet cinétique. Les pratiquants de ce sport seraient entre 200 et 300, estime la FSVL, qui indique qu'il y a eu deux morts en 2014 dans cette activité «plus risquée» que le parapente. La pratique du Speed Flying est interdite sur les pistes de ski. Mais quelques stations, par exemple Saint-Moritz (GR), réservent un espace à ce sport, «qui peut se pratiquer en sécurité», souligne tout de même Christian Poppart.

Plus fou encore: le Wingsuit. Ses adeptes ont encore diminué la taille de leur voile, qui ressemble désormais aux ailes d'une chauve-souris et fait partie intégrante de la combinaison de vol. Dans ce sport extrême, sorte de compromis entre la chute libre et le vol libre, les adeptes survolent les cimes à plus de 100 km/h avant d'ouvrir un parachute. La discipline est cousine du base jump (saut en parachute à partir du sol), dont la Mecque suisse est à Lauterbrunnen (BE). Ces sports à hauts risques, ne sont pas intégrés aux campagnes promotionnelles de Suisse Tourisme, précise cet office!

Voler avec ses ailes: mode d'emploi

Voulez-vous voler en Suisse? Rien de plus simple, puisque le pays est truffé d'écoles de vol, de clubs et de pilotes commerciaux. Une journée d'essai avec un vol de 10 mètres coûte 120 francs, indique la FSVL. Le parapente exige un brevet, qui en général se déroule sur une année, l'idée étant de voler dans plusieurs types de conditions météo, selon cette fédération. La formation coûte environ 1800 francs et le matériel complet autour de 5000 francs. Voler sans brevet est interdit. Et la formation suisse est «poussée», estime Christian Jöhr.

Parapentistes dans l'Alpstein

Le speed flying n'est autorisé que dans de rares régions

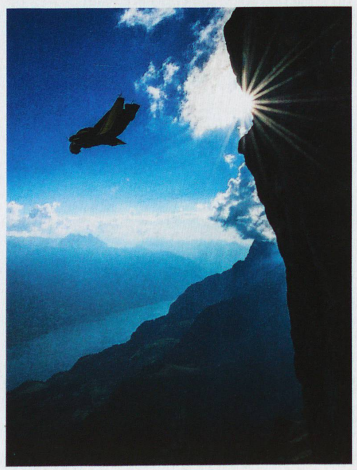

Base-jumper avec le lac de Walen en arrière-plan

sport d'été), lequel renvoie au site de la FSVL. Mais ce sont tout de même quelques milliers de visiteurs – adeptes ou touristes – qui viennent voler chaque année dans les Alpes suisses. Deux «spots» sont en haut de l'affiche, selon la FSVL, Verbier (VS) et Fiesch, dans le Haut–Valais, station propice à l'envol pour des vols longs et des records, comme ce vol historique effectué jusqu'à Innsbruck! «Pour les vols touristiques, c'est Interlaken qui attire le plus de monde. La ville compte une cinquantaine de pilotes», précise Christian Poppart. Le directeur rappelle que sur les huit cas mortels qu'a connus le parapente suisse en 2014, la moitié était des étrangers. «La météo des Alpes est plus complexe, plus forte que dans les pays plats comme l'Allemagne par exemple et où la visibilité y est moindre. Les visiteurs de ces régions sont souvent stressés par ces conditions. Pour autant, le parapente n'est pas un sport dangereux si on respecte les règles de sécurité. Il n'est pas plus risqué que la haute montagne», assure Christian Poppart.

Appréhension au décollage et émotions en vol

A Crans-Montana, les clients de Flyin'high peuvent être des touristes, des jeunes curieux de ce sport ou encore des personnes qui ont reçu un vol biplace en guise de cadeau. Quelles sont les réactions? «Il y a souvent un peu d'appréhension au décollage», explique Olivier Biedermann. Parfois, des clients ont un peu mal au cœur ou au ventre, mais nous adaptons le vol et il est toujours possible de l'abréger au besoin.» Mais une fois en l'air, c'est plutôt l'émerveillement qui prédomine. «Il suffit de faire deux ou trois pas et on vole, c'est magique et parfois des gens sont vraiment émus», raconte le pilote.

Pourquoi cet amour du vol? «C'est un sport de nature où l'on joue avec l'air et le soleil qui provoque des courants ascendants en chauffant les bords des vallées, continue le Valaisan d'adoption. Je survole des lieux peu accessibles, où je n'irais pas, comme les sommets des montagnes. En l'air, on peut apercevoir des aigles, des gypaètes, et observer la faune des Alpes: les bouquetins, les chamois. Et puis, mis à part l'utilisation des remontrées mécaniques et l'énergie nécessaire à la fabrication du matériel, c'est un sport qui ne pollue pas.» L'homme décrit des vols magiques, comme celui qui permet d'aller survoler la Dent-Blanche au départ du sommet de la station de Vercorin. Un vol d'aigle à proximité de la Couronne de 4000 m valaisans ou au-dessus du glacier d'Aletsch: qui dit mieux?

Christian Jöhr, qui est cadre dans le domaine du social à Genève, évoque les sensations physiques du vol. «Le fait de planer et de monter avec les thermiques. Tout est là.» Le parapente exige aussi de gérer le risque et de se mesurer soi-même. Il faut être attentif, mais sans se laisser aller à la peur», complète le Genevois, qui avoue seulement un ou deux «arbrissages» et une cheville foulée, mais qui a tout de même perdu une connaissance dans ce sport. Sa citation? «Mieux vaut regretter d'être en bas et de ne pas voler, que de regretter d'être en l'air!» C'est ce qui arrive par conditions changeantes, où un parapentiste peut se trouver aspiré de 1000 mètres dans le ciel en quelques minutes. Ceux-ci disposent en outre d'un parachute de secours, qui sera déclenché dans le cas où l'aile se mettrait en chandelle sans possibilité de la rouvrir.

Avec une croissance de 2% de nouveaux membres chaque année, le vol libre dans les Alpes et le Jura continue sa route tranquillement, se réjouit la FSVL. Le trend actuel opère une sorte de retour vers les débuts du parapente à travers le «Hike and Fly» (randonner/voler), rendu possible par l'allégement du matos. «Le matériel s'est développé de façon extraordinaire ces 20 dernières années, explique Christian Jöhr, tant dans la finesse des ailes (et donc des distances que l'on peut parcourir) que dans la sécurité. On peut désormais partir marcher avec une aile de cinq à six kilos, contre une vingtaine auparavant.» La Suisse, paradis de la marche, offre donc désormais à ses adeptes de transformer les descentes en vols. Chiche?

www.myswitzerland.ch > découvrir > aventure et sports d'été

STÉPHANE HERZOG EST RÉDACTEUR À LA «REVUE SUISSE»

Vol en parapente biplace au départ de Vercorin à travers le Bas-Valais

IMPRESSUM:
La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 41e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de 400 000 exemplaires, dont 140 000 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an. La responsabilité pour le contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion ni de la rédaction ni de l'éditrice.

DIRECTION ÉDITORIALE: Barbara Engel (BE), rédactrice en chef; Stéphane Herzog (SH); Marc Lettau (MUL); Jürg Müller (JM); Peter Zimmerli (PZ), responsable des «news.admin.ch», Relations avec les Suisses de l'étranger, DFAE, 3003 Berne, Suisse.
TRADUCTION: CLS Communication AG
DESIGN: Herzog Design, Zurich
IMPRESSION: Vogt-Schild Druck AG, 4552 Derendingen.

ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, tél. +41313566110, fax +41313566101, PC 30-6768-9.
E-mail: revue@aso.ch

CLÔTURE DE RÉDACTION DE CETTE ÉDITION: 28.10.2014

Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.–/étranger, CHF 50.–). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. www.revue.ch

CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne.

RECYCLÉ
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC* C012018